



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Simple question

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 18-QUE-020

Déposé le : 26.06.18

Scanné le : _____

Art. 113 et 114 LGC La simple question consiste en une demande écrite de renseignement sur un objet déterminé du Gouvernement, de son administration ou sur des sujets d'actualité. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE. La simple question et la réponse du CE sont envoyées aux députés, mais ne sont pas portées à l'ordre du jour des séances du GC (pas de débat).

Délai de réponse dès le renvoi au CE : un mois.

Titre de la simple question

Les petites haltes CFF de Lavaux (et ailleurs) sont-elles menacées ?

Texte déposé

Dans leur prise de position du 7.11.2017 sur le projet « Etape d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire 2030/35 », les CFF évoquent (p. 4) un possible abandon des petites haltes CFF entre Lausanne et Vevey. Concrètement, il s'agirait des haltes de Villette, Epesses et St. Saphorin (Lavaux).

Des habitants s'en inquiètent et leurs craintes ont été thématiques à plusieurs reprises dans les Conseils communaux de la région. Supprimer ces dessertes serait en effet très dommageable à l'offre en matière de transports publics dans la région, à plus forte raison à l'aube d'un développement bienvenu et attendu de cette offre avec, notamment, la cadence au quart d'heure entre Cully et Cossonay-Penthalaz.

Même si elles ne desservent que des petits villages, ces haltes n'en sont pas moins appréciées des habitants... et des personnes qui viennent passer leurs loisirs en Lavaux. Par ailleurs, il n'est pas exclu que les CFF aient des intentions similaires concernant d'autres petites haltes ailleurs dans le canton.

Soucieuses de défendre un large accès aux transports en commun, nous posons au Conseil d'Etat les questions suivantes :

1. A-t-il perçu une réelle intention des CFF de supprimer ou de restreindre la desserte des petites haltes, en particuliers entre Lausanne et Vevey ?
2. Compte-t-il s'engager pour maintenir, voire développer, la desserte ferroviaire dans tout le canton, y compris pour des villages peu peuplés et excentrés ?

Commentaire(s)

Nom et prénom de l'auteur :

Pauline Tafelmacher

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Monique Ryf

Signature :

P. Tafelmacher

Signature(s) :

Monique Ryf

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch